



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **CHANGEMENT DE PRESIDENCE AU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE**

Anne-Marie Bareau succède à Antoine d'Amécourt à la présidence du Centre National de la Propriété Forestière.



Mercredi 13 octobre 2021, Anne-Marie Bareau a été élue présidente du Centre national de la propriété forestière par son conseil d'administration, devenant la première femme atteignant cette fonction. Propriétaire forestière avec ses sœurs en Auvergne et dans le Limousin, elle est engagée au sein du CNPF depuis 10 ans notamment en qualité de vice-présidente de la délégation Auvergne en 2011, puis présidente de la délégation Auvergne-Rhône Alpes depuis sa fusion en 2017, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du CNPF de 2017 à 2020 et présidente du comité de direction du service de recherche et développement du CNPF, l'Institut pour le Développement Forestier, depuis novembre 2018.

Femme de terrain, engagée aussi dans la filière forêt bois, elle va s'attacher à conforter le positionnement du CNPF au service des propriétaires forestiers privés et poursuivre sa modernisation. Le rôle du CNPF, unique établissement public spécialisé et référent de la gestion durable des forêts privées, est en effet chaque jour plus essentiel au vu des enjeux forestiers croissants : besoins de la filière, nécessaire adaptation des forêts aux dérèglements climatiques et attentes sociétales multiples (production de bois, environnement, risques).



Après 7 ans en qualité de Président du CNPF, Antoine d'Amécourt a démissionné de sa fonction pour se consacrer à ses nouvelles missions de conseiller régional des Pays de la Loire et de membre du Conseil économique, social et environnemental. Fervent défenseur de la forêt privée, Antoine d'Amécourt poursuivra ses engagements au service de la filière forêt-bois, notamment comme président de Fransylva.

---

Copyright des photos : Marie-Claude Munsch © CNPF, Christophe Barbe © CNPF

### Contacts presse :

Marie-Claude Munsch, directrice communication & ressources humaines

[marie-claude.munsch@cnpf.fr](mailto:marie-claude.munsch@cnpf.fr)

### À propos du CNPF

**Le Centre National de la Propriété Forestière** est l'établissement public au service du développement de la gestion forestière durable des forêts privées françaises. Ses agents sont des forestiers qui accompagnent et conseillent gratuitement les 3,5 millions de propriétaires privés pour mettre en valeur et préserver 12,5 millions d'hectares de forêts (75 % des forêts métropolitaines). Le CNPF est composé de 11 délégations régionales métropolitaines, ce qui le place au plus près des territoires :

- ✓ pour accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local ;
- ✓ pour participer au développement de stratégies de valorisation des forêts portées par les collectivités ;
- ✓ pour être partie prenante de la filière forêt-bois.

Le CNPF bénéficie également d'un service de recherche et développement, l'Institut pour le Développement Forestier pour répondre aux enjeux d'innovation technique et du défi climatique. Il innove en matière d'outils de diagnostic et d'aide à la décision dans les domaines de la biodiversité, de l'état sanitaire des forêts et de leur sensibilité aux changements climatiques. Il est également à l'origine du Label Bas Carbone grâce à son travail sur la séquestration du carbone en forêt.